

**École Pubnico-Ouest
C.P. 40
811, route 335
Pubnico-Ouest (Nouvelle-Écosse)
BoW 3S0**



PLAN DE COMMUNICATION

2026-2027

Mission

Dans un milieu accueillant et sécurisant, la mission de l'école Pubnico-Ouest vise à offrir à chaque élève une éducation de qualité en français, incluant l'enseignement de l'anglais, en tenant compte de son identité et de la culture acadienne.

1. Préface

Le but de ce document est de fournir aux parents des informations au sujet du fonctionnement de notre école ainsi que des procédures qui assureront une communication efficace avec le personnel enseignant et administratif de l'école.

2. Coordonnées de l'école

École Pubnico-Ouest
811, route 335
Pubnico-Ouest (Nouvelle-Écosse) B0W 3S0
Téléphone: 762-4400 Télécopieur: 762-4402

3. Notre personnel 2025-2026

Direction: Colleen d'Entremont Courriel: colleen.dentremont@csap.ca
Adjointe-administrative: Yvonne d'Entremont yvonne.dentremont@csap.ca

(Heures du bureau: 7h45 à 13h45)

1. **Grandir en français** -Mme Renette Goodwin, Mme Josey Shand et Mme Tracy Amirault
2. **Maternelle** - Mme Janice d'Entremont-Crowell (4 jours) et Mme Kylie Dixon (1 jour)
3. **1^{re} année** – Mme Maria Currans
4. **2^e année** - Mme Krystyna Perry
5. **3^e année**- Mme Suzanne d'Entremont et Mme Diane d'Entremont
6. **4^e et 5^e année**- Mme Josette d'Entremont
7. **6^e année** – Mme Candice Boudreau et Mme Marilee Lyons
8. **Éducation Physique : M à 6^e année et maths 6^e année** - Mme Marilee Lyons
9. **Musique** : Mme Candice Boudreau
10. **Enseignante ressource** - Mme Diane d'Entremont
11. **Appui et intervention en littérature**- Mme Nicole d'Entremont
12. **Agente de développement scolaire communautaire** – Mme Monique d'Entremont
13. **Aide-enseignante** –Mme Odette d'Eon
14. **Concierges** - Mme Kathy Nickerson et M. Kevin Dudley
15. **Cuisinières** - Mme Cécile Bourque et Mme Julienne Spinney
16. **Bibliotechnicienne** - Mme Julienne Spinney

4. Horaire des classes (maternelle à la 6^e année)

Les classes commencent à 8h02 pour se terminer à 14h03:

1^{ère} période: 8h05

2^e période: 8h35

3^e période: 9h05

4^e période: 9h35

Récréation : 10h10-10h20

5^e période: 10h20

6^e période: 10h50

7^e période: 11h20

8^e période: 11h50

Diner et récré M- 6^e année – 12h20-13h00

9^e période: 13h00

10^e période: 13h30

Départ: 14h03

5. Protocole de communication entre les parents et l'école

1. Lorsque vous effectuez une visite à l'école, nous vous demandons de vous présenter au bureau de l'adjointe administrative afin de vous annoncer.
2. Si les parents rencontrent des difficultés ou s'ils ont des inquiétudes au courant de l'année scolaire, ils sont invités à joindre:
 - l'enseignant(e) titulaire pour discuter et résoudre le problème
 - la direction de l'école en 2^e lieu
 - la direction générale régionale en 3^e lieu

6. Méthodes de communication formelles et informelles utilisées par l'école

Le calendrier scolaire avec les journées pédagogiques et les congés se trouve sur le site web du CSAP www.csap.ca . En ce qui a trait aux événements spéciaux, vous recevrez une note par l'entremise de votre enfant ou un courriel. Nous afficherons aussi des informations importantes sur notre page Facebook d'école et au site web www.epo.ednet.ca. Des notes aux parents/tuteurs seront envoyées par l'élève ou par courriel lorsqu'ils ont des renseignements à être partagés par l'enseignant(e) titulaire.

7. NOUVEAU!! Comment communiquer les absences de votre/vos enfant(s)

Cette année vous devez entrer les absences de votre enfant via l'appli School Arrival dans School Messenger le matin (avant 9h15 am) Si vous ne le faites pas, vous aurez un appel automatique du système pour motiver l'absence.

***Tous les élèves qui arrivent en retard à l'école doivent attendre à l'entrée du bureau, l'adjointe a un bouton pour ouvrir la porte.**

8. Procédure de fermeture de l'école en cas de tempête

En cas de fermeture d'école, un Alert texto sera envoyé aux parents. Le compte Facebook de notre école aura aussi les fermetures, aussitôt possible.

9. Protocole pour les autobus scolaires

L'ordre dans l'autobus:

Notez bien que la question de maintenir l'ordre dans l'autobus sera la responsabilité du chauffeur d'autobus. Les règlements de comportement de l'école s'appliquent toujours dans l'autobus. Si un comportement inacceptable a lieu dans l'autobus, le chauffeur complètera un rapport qu'il soumettra à la direction de l'école. Une copie sera envoyée aux parents.

Discipline dans l'autobus:

Les questions de discipline dans l'autobus seront la responsabilité de la direction d'école et non du chauffeur. Si, comme parent, vous avez des questions au sujet de la discipline dans l'autobus, veuillez joindre la directrice de l'école.

Veuillez noter que l'accès au transport par autobus scolaire pour les élèves est un privilège et non un droit.

*******Parents qui ramassent leur enfant à la fin de la journée :** En vue de maintenir l'ordre et la sécurité de tous, vous devez attendre sur l'arc-en-ciel et sortir après les autobus. Merci